



## Nouveautés

### ⚠️ ♦ PAIEMENT POSSIBLE A L'INSCRIPTION (et fortement conseillé):

Cette année les familles ont la possibilité de joindre au dossier d'inscription le paiement du 1er trimestre ou de l'année scolaire (au plus tard le 13 juin).

### ⚠️ ♦ SUPPRESSION DES PERMANENCES DANS LES MAIRIES:

Les membres de la Commission Transports Scolaires, lors de la réunion du 22 janvier dernier, ont voté à l'unanimité la suppression des permanences du mois d'août dans les mairies - par contre : Permanences à BAUD Communauté les 28 et 29 août de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 (voir au verso).

### ♦ MAJORATION DES TARIFS POUR LES INSCRIPTIONS ET PAIEMENTS HORS DELAIS:

Une majoration des tarifs est à l'étude pour les familles ne respectant pas les délais d'inscription et de paiement (sauf cas particuliers : déménagement, résultats d'examens...).

### ♦ ORGANISATION DES CIRCUITS DE QUISTINIC VERS BAUD:

Dorénavant, les élèves domiciliés à Quistinic et scolarisés dans les collèges de Baud devront s'inscrire à BAUD Communauté et non plus à la

## Le dossier d'inscription

Vérifiez la composition de votre dossier  
avant de nous le retourner

### ♦ COMPOSITION DU DOSSIER

1. **Fiche d'inscription ou de réinscription complétée et signée.** (à noter : Les élèves inscrits sur nos services en 2013/2014 recevront directement à domicile le dossier de réinscription début mai).
2. **Carte de car 2013/2014** (pour les élèves qui se réinscrivent—en cas de perte, joindre un chèque de 10 € et une photo pour le duplicata)
3. **Photo d'identité** (pour les nouveaux élèves ; ceux qui changent d'établissement ou d'adresse).
4. **Une enveloppe timbrée à votre adresse** affranchie au tarif > à 20g (en l'absence de celle-ci vous devrez venir retirer la carte de votre enfant au bureau des transports scolaires).
5. **Page 5 du règlement intérieur complétée et signée** (pour les nouveaux élèves uniquement).
6. **Conseillé : paiement par chèque à l'ordre du Trésor Public—Nom et prénom de l'élève au dos du chèque** (Tarif 1er trimestre ou annuel).

### ♦ DATE LIMITE DE RECEPTION

Les dossiers complets doivent **IMPERATIVEMENT** parvenir à BAUD Communauté au plus tard le :

**31 MAI 2014 pour les nouveaux inscrits**

**13 JUIN 2014 pour les réinscriptions**

**Vous recevrez à domicile, le titre de transport de votre enfant avant la rentrée scolaire avec le n° de car, les horaires et le point de prise en charge.**

Respectez les délais

## Rappel

### ♦ Pourquoi inscrire vos enfants en juin :

Les circuits sont étudiés et définis fin juin en fonction des inscriptions. Celles-ci doivent être effectuées avant le 13 juin pour une prise en compte des effectifs sinon votre enfant sera enregistré sur une liste d'attente et ne pourra prendre le car que 15 jours après la rentrée, dans la limite des places disponibles et devra rejoindre les circuits et arrêts existants

### ♦ Cas particuliers :

Les élèves en attente de résultats d'examens (DNB—BAC...) peuvent s'inscrire au transport scolaire dès connaissance des

résultats. Les élèves internes et les personnes s'inscrivant dans le cadre des Ouvertures au Public doivent attendre la première semaine de la rentrée scolaire.

### ♦ La carte de car :

la carte est à conserver d'une année scolaire à l'autre ; seule la vignette (ou le coupon) de couleur change et sera à remplacer par celle (ou celui) de 2014/2015. Une nouvelle carte est établie uniquement en cas de changement d'établissement, d'adresse ou pour les nouveaux inscrits



## Les Tarifs 2014/2015

<b>TARIF 1</b>	<b>129 € / enfant pour l'année scolaire</b> ou 43 € à l'inscription + 86 € en décembre
<b>TARIF 1B</b> <b>FAMILLE NOMBREUSE</b> 3 enfants transportés- joindre les justificatifs	<b>101 € / enfant pour l'année scolaire</b> ou 43 € à l'inscription + 58 € en décembre
<b>Cas Particuliers</b>  (1) voir en bas de page	Les demi-pensionnaires en SEGPA 3 <sup>e</sup> TECHNO ainsi que les élèves primaires et préélémentaires <b>TARIF 1 ou 1B</b>
<b>TARIF 2</b> Elève hors secteur (1) voir en bas de page	<b>159 € / enfant pour l'année scolaire</b> ou 53 € à l'inscription + 106 € en décembre
<b>TARIF 3</b> Elève Internes	<b>75 € / enfant pour l'année scolaire</b> ou 33 € à l'inscription + 42 € en décembre
<b>TARIF 4</b> Ouvertures au public (se renseigner à BAUD Communauté)	Elève non subventionné par le Conseil Général - post-bac ; dérogation refusée ; utilisateur occasionnel <ul style="list-style-type: none"><li>• Abonnement 32€/mois</li><li>• Carte 10 voyages 15€ CAT.2 ou 7,50€ CAT.1</li><li>• Ticket individuel à 2€ CAT.2 ou 1 € CAT.1</li></ul>
<b>Duplicata de carte</b>	<b>10 €</b> Frais d'établissement d'une nouvelle carte de car

(1) Les élèves primaires et préélémentaires scolarisés hors de leur commune ainsi que les collégiens ne respectant pas le secteur Transports Scolaires doivent solliciter une dérogation auprès du **Conseil Général** : (Direction des transports – Rue St Tropez – BP 400 – 56 009 Vannes Cedex). Celle-ci devra être présentée lors du paiement et est nécessaire pour bénéficier des tarifs subventionnés. Les lycéens, SEGPA, 3<sup>ème</sup> Techno, CLIS, CLAD, n'ont pas à solliciter de dérogation. Les utilisateurs non subventionnés ; les élèves internes, les élèves hors secteurs, ne sont pas prioritaires et ne pourront emprunter le car que dans la limite des places disponibles

## Le Paiement

-**PAR COURRIER** : Faire parvenir à BAUD Communauté **un chèque à l'ordre du Trésor Public—Nom et prénom de l'élève au dos du chèque**—avant le 30 mai ou le 13 juin (en même temps que le dossier d'inscription) ou avant le 22 août .

**Pour les personnes n'ayant pas la possibilité de régler par courrier**, 2 jours de permanences ont été maintenus à BAUD Communauté les 28 et 29 août 2014 de 9h00-12h00 / 14h00-16h30

*A noter : quel que soit votre mode de paiement, l'inscription doit être impérativement effectuée avant le 13 juin (voir au recto)*  
**Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le service transport au 02-97-39-11-81 (hors dates d'absence ci-dessous).**

## INFORMATION

**L'agent en charge du service Transports Scolaires de BAUD Communauté sera  
ABSENT du 28 juillet au 17 août 2014**